

Madame la Députée,

Nous enseignants, parents d'élèves et élèves rassemblés aujourd'hui tenons à vous exprimer notre souhait de vraies réformes égalitaires pour les lycées généraux, technologiques et professionnels.

Nous attendons non pas une réforme comme celle que propose Monsieur Blanquer pour la rentrée 2019 mais une réforme montrant qu'une école de l'égalité des chances et de la construction des élèves en tant que citoyens -et non en tant que simples objets d'orientation- est possible au pays des Lumières et des droits de l'Homme.

En effet que nous propose le ministère de l'Education Nationale ?

Pour le lycée général, technologique et professionnel, moins d'heures d'enseignement, sans doute une façon de supprimer des postes de fonctionnaires mais sans doute pas un moyen d'améliorer le niveau scolaire !

Que propose-t-il encore ?

Pour le baccalauréat général et technologique, un marathon d'épreuves sur la première et la terminale que le ministère définit paradoxalement comme un baccalauréat allégé ! Une obligation de choisir dès la seconde générale des spécialités dont l'une des 3 devra être abandonnée en terminale ? N'est-ce pas là une rigidification de l'orientation pour l'élève (sans qu'en plus il sache toujours forcément les attendus de l'école dans laquelle il souhaite s'inscrire) ? Sous couvert d'amélioration de l'orientation, on nous propose une orientation à l'aveuglette, un colin-maillard du baccalauréat. Malgré l'aide des professeurs donnée à tous, on peut alors craindre que les élèves issus de milieux plus favorisés ou plus initiés soient bénéficiaires d'une meilleure orientation. En effet, certains pourront s'offrir des cours particuliers sur la spécialité abandonnée en terminale, d'autres ou les mêmes auront l'argent pour payer des activités ou des voyages améliorant le CV pour Parcoursup. Ce ne sera pas le cas pour d'autres, sans doute ceux qui n'auront pas non plus un entourage poussant à des spécialités permettant davantage l'accès à des grandes écoles.

Et que penser de l'introduction du contrôle continu et des épreuves en cours de formation sur la première et la terminale ? Elles vont bien entendu augmenter les inégalités entre établissements avec des baccalauréats reconnus comme de valeur et d'autre moins, selon le lycée où on l'aura passé. En effet, des épreuves nationales (qui maintenant ne feront plus que 60 pour cent de la note) garantissaient un baccalauréat ayant la même valeur pour tous. Sans compter que parcoursup a déjà creusé les inégalités par le tri sélectif, amenant nombre de jeunes à poursuivre dans des écoles privées après le bac et entraînant moins de passerelles possibles pour les élèves ayant obtenu un baccalauréat technologique ou professionnel, notamment sur l'université.

Quant aux spécialités concernant le lycée général, elles sont distribuées aussi comme à la loterie entre établissements, entraînant des inégalités entre territoires, et la nécessité pour les élèves de se promener dans leur ville ou département pour préparer la spécialité qu'ils souhaitent si par malchance elle n'est pas sur leur secteur. Et si finalement cela aboutissait à autre chose ? Peut-on craindre que les jeunes ne choisissent par défaut en fonction de la spécialité qui va se trouver sur leur établissement dans le cas où eux ou leurs parents ne souhaitent pas qu'ils « voyagent » quelques heures par semaine ?

Quel tableau peu égalitaire et fort aléatoire nous voyons se profiler !

Et que propose le ministre pour les voies technologique et professionnelle ?

Une vraie déspecialisation ! Le lycée technologique va perdre beaucoup en heures d'enseignement technologiques. Même problème pour la voie professionnelle : le bac professionnel est passé de 4ans (BEP puis bac pro) à 3 ans aujourd'hui puis avec la réforme l'année prochaine en quelque sorte à 2 ans, puisque la seconde professionnelle perd énormément de son contenu tant général que

professionnel. De même que la première et la terminale qui perdent en des heures de cours disciplinaires. A côté de cela on rajoute des heures qui ne comblent pas le trou mais en plus qui restent floues dans le contenu. Par exemple le chef-d'oeuvre, épreuve au contenu affiché très ambitieux mais surtout très flou et qui pose question dans certains métiers ! Nous protestons contre ces déspecialisations et cet appauvrissement des apprentissages disciplinaires qui constituent la seule base possible pour une poursuite d'études et un esprit critique !

Pour tout ceci Madame la Députée nous aimerions votre soutien pour faire entendre notre inquiétude quant à l'avenir de nos jeunes audois et faire remonter au ministère que oui nous voulons une réforme permettant l'égalité des chances et une vraie formation pour tous !

Pour les syndicats : la CGT éducation, le SNES-FSU  
et un collectifs de non syndiqués.